



FÉDÉRATION **N**ATIONALE DE L'**E**NSEIGNEMENT, DE LA
CULTURE ET DE LA **F**ORMATION **P**ROFESSIONNELLE
FORCE OUVRIERE

Section Académique de Normandie

**Déclaration de la FNEC FP FO au CSA académique de Normandie
du lundi 27 Janvier 2025**

Madame la Rectrice, Mesdames et messieurs les membres du CSA de Normandie,

Les élus de la FNEC-FP-FO souhaitent aux personnels de l'Académie tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2025 épargne à tous les dégâts des politiques d'austérité dont nous subissons depuis des années les conséquences.

Au niveau international, nous souhaitons que toutes les portes des prisons s'ouvrent pour libérer tous ceux qui sont détenus de façon arbitraire et en contradiction avec les accords internationaux sur les lieux de privation de liberté. Nous refusons l'escalade guerrière, appelons à un cessez-le-feu immédiat et permanent et à l'arrêt des livraisons d'armes.

Nous soutenons les revendications urgentes des personnels de Mayotte face à l'ampleur de la catastrophe qui les a frappés.

En France, le Président Macron n'en finit pas de mépriser la démocratie la plus élémentaire pour maintenir sa politique rejetée et sanctionnée par l'immense majorité. Il est d'abord allé chercher Monsieur Barnier pour maintenir la contre-réforme des retraites et engager une cure d'austérité sans précédent. Il a échoué. Son gouvernement censuré est tombé avec son projet de budget. Il a décidé ensuite de nommer Monsieur Bayrou, qui annonce la poursuite et l'aggravation de la politique engagée par le président Macron. Il a chargé les organisations syndicales de se réunir en « conclave » pendant 3 mois pour trouver « un accord d'équilibre » sur le financement des retraites à partir d'un état des lieux produit prochainement par la Cour des comptes, dont le Président a été nommé par le président de la République.... Il s'agit d'associer les organisations syndicales soit à la préservation de la réforme Macron-Borne, qu'elles ont combattue pendant des mois avec la majorité des Français et qui a été imposée par le 49-3, soit à l'instauration d'une réforme systémique néfaste (réforme par points comme celle rejetée en 2019, ou par capitalisation). Nous considérons que les salariés n'ont rien à gagner et ont tout à y perdre et qu'il est urgent de quitter ce conclave. **Nous réaffirmons notre exigence d'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et de maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions Civiles et Militaires.**

Le gouvernement s'apprête à faire voter un budget d'austérité de 50 milliards d'euros de coupes. Pire que celui de Monsieur Barnier ! Il s'agit bien d'amplifier l'offensive contre les droits des salariés, contre les services publics. Le ministre Marcangeli a confirmé la poursuite du gel de la valeur du point d'indice. Compte tenu de l'inflation qui se poursuit, c'est une nouvelle baisse de pouvoir d'achat pour les personnels qui ont déjà perdu plus de 31,5% depuis 2000. Nous nous félicitons de l'abandon des 2 jours de carence supplémentaires pour les fonctionnaires et

réaffirmons notre exigence d'abandon de tous les jours de carence. Mais dans le même temps, le Sénat a voté la baisse de l'indemnisation des congés maladie à 90%. Rappelons que les économies réalisées avec les 2 jours de carence supplémentaires s'élevaient à 290 millions tandis que le passage à 90 % permet une économie de près d'un milliard, au mépris de la santé des personnels. Nous exigeons l'abandon de cette mesure. De même, le gouvernement indique vouloir mettre en place une nouvelle journée dite de « solidarité », en réalité de travail gratuit. Nous ne l'acceptons pas.

Nous revendiquons :

- **Revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation : 10 % tout de suite sans contrepartie,**
- **Rattrapage des pertes subies depuis 2000 (31,5%)**
- **Abandon de la baisse à 90% du traitement en cas d'arrêt maladie**

Monsieur Bayrou et Madame Borne cherchent à nous tromper également sur l'École.

Tout d'abord, contrairement aux annonces faites, les suppressions de postes vont s'amplifier. Pour les justifier, Monsieur Bayrou explique : « on n'arrive pas à recruter » ! De qui se moque-t-il ? N'est-ce pas largement dû au gel du point d'indice et aux contre-réformes successives ?

Le ministre Attal avait sorti l'année dernière de son chapeau l'annulation de 2440 suppressions de postes d'enseignants, mais cela n'avait pas empêché les DHG insuffisantes et des fermetures de postes, notamment dans notre académie : 40 postes ont été supprimés dans les lycées généraux et technologiques de l'académie, 14 dans les lycées professionnels, 9 postes administratifs en moins (6 en établissements et 3 dans les services académiques), 50 postes ont été supprimés dans les collèges de l'académie à la rentrée 2024.

De même, la ministre Borne voudrait que l'on applaudisse à l'annulation de 4 000 suppressions de postes d'enseignants, mais comme l'an dernier, ce seront encore des postes supprimés dans le premier degré et dans le second degré, encore des postes spoliés pour la réforme du « choc des savoirs ». Comme l'an dernier, derrière le rideau de fumée s'annonce encore une rentrée dégradée.

Ainsi de nombreux postes vont encore être supprimés dans notre académie : 137 équivalents temps plein en moins dans les collèges et lycées (- 130 en collèges, - 40 en LGT, + 33 en LP), 22 postes en moins dans les écoles, 16 postes administratifs en moins (-7 dans les services, -7 en établissement, 2 postes en moins à la division des services informatiques), 1 personnel de direction en moins, alors que tous les personnels sont déjà à des seuils de pression de travail insupportables. Seuls 5 postes de CPE vont être créés, alors qu'il en faudrait bien plus. Rien pour les supports de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales !

Et le Sénat vient de voter pour la suppression des 4000 postes censés être rétablis dans le budget 2025 en cours de discussion ! On le voit bien les déclarations du Premier Ministre et de la Ministre sont un écran de fumée !

Nous réaffirmons nos revendications : annulation de toutes les suppressions de postes, création des postes statutaires nécessaires, mise en place immédiate d'un plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent.

La ministre Borne annonce parallèlement la création de 2 000 postes d'AESH, qui était déjà prévue par le gouvernement Barnier. Mais le refus de leur accorder un vrai statut, avec un vrai salaire, est un obstacle à leur recrutement. Les affectations des AESH sur plusieurs établissements avec une prise en charge de plus d'élèves et moins d'heures par élève se multiplient. C'est du saupoudrage et du mépris pour les élèves, les AESH, les enseignants et les parents. Rappelons également que la fermeture des établissements médicaux sociaux décidée par le gouvernement, induisant une inclusion systématique et forcée, crée des situations dramatiques.

Nous revendiquons l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive et réaffirmons notre exigence d'abandon des PIAL et des PAS (les Pôles d'appui à la scolarité, qui aggravent la logique des PIAL.

Ensuite, en ce qui concerne les réformes, la Ministre Mme Borne s'inscrit dans la continuité des contre-réformes des gouvernements précédents : méprisant les demandes des personnels, elle réaffirme le maintien de Parcoursup, du « choc des savoirs », de la réforme de la voie professionnelle, de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, du SNU et des « classes défense » ou « classes engagées »...

Alors que les enseignants y sont hostiles, les groupes de besoins du « choc des savoirs » sont maintenus en 6^{ème} et 5^{ème} par pur entêtement idéologique, alors qu'ils ont montré leur inefficacité et ont gravement perturbé la structure même des établissements : classes éclatées, emplois du temps sabotés, options et groupes de sciences ou de langues précarisés voire supprimés. Et la ministre aggrave les dégâts en annonçant qu'en 4^{ème} et 3^{ème}, 542 postes seraient utilisés pour « construire des dispositifs d'approfondissement », établissement par établissement, donc dans un cadre totalement territorialisé. De plus, contrairement aux annonces préalables, le brevet des collèges ne sera pas obligatoire pour passer en seconde et la Ministre poursuit l'expérimentation pour les classes de « prépa seconde ».

Enfin, cerise sur le gâteau qui montre bien la considération qu'elle apporte réellement aux personnels de son ministère, alors que la charge de travail des personnels augmente, que leur temps libre est de plus en plus réduit, par exemple du fait des formations hors temps de travail, Mme Borne déclare également vouloir réduire les vacances scolaires ! Les personnels avec FO le refusent fermement !

Nous revendiquons l'abandon immédiat des classes de prépa-seconde et réaffirmons notre exigence d'abrogation du « choc des savoirs » et de ses mesures, ainsi que le rétablissement de l'ensemble des moyens aux disciplines. Nous demandons l'abrogation pure et simple du SNU et l'abandon des « classes défense » et des « classes engagées ». Nous continuons à exiger l'abandon de Parcoursup, l'abrogation de la réforme du lycée général et technologique et celle de la voie professionnelle.

Nous dénonçons la multiplication des CAPA disciplinaires, qui représentent désormais l'immense majorité des réunions des représentants du personnel en CAPA. Ces CAPA sont saisies de plus en plus de situations où ce ne sont pas les compétences professionnelles qui sont jugées mais des faits qui relèvent d'autres juridictions. Nous n'acceptons pas cette dérive où les instances de l'éducation nationale sont utilisées pour traiter de faits qui ne relèvent pas de son champ de compétences. De surcroît la parole et le vote des représentants du personnel ne sont bien souvent pas pris en compte dans la décision finale qui est prise. Par exemple dans une de ces CAPA les représentants du personnel ont voté à l'unanimité contre toute sanction et ont dénoncé l'instrumentalisation de la CAPA pour des faits qui n'ont rien à voir avec l'exercice de la profession. Pourtant une sanction a été prise par Madame la Rectrice.

Par contre les CAPA relevant de la carrière des personnels ont quasiment toutes disparues et nous continuons à exiger leur rétablissement. Les seules qui subsistent sont sans cesse repoussées dans le calendrier, par exemple la CAPA relative aux rendez-vous de carrière n'a eu lieu que début mai en 2024. Nous demandons qu'elle soit réunie au plus vite car elle a des incidences directes sur la promotion et donc le salaire des collègues, qui attendent avec impatience une promotion d'échelon. Les promotions de grade n'ont été connues que début juillet (hors-classe) ou fin juillet (classe exceptionnelle...) et sans aucune CAPA pour examiner des recours. Ces faits sont une illustration du mépris des personnels et de leurs représentants.

Nous demandons que cesse la multiplication des CAPA disciplinaires et en particulier pour des faits qui ne relèvent pas du champ de l'éducation nationale.

Nous vous demandons de réunir rapidement la CAPA relative aux rendez-vous de carrières

Vœu 1 : Les représentants au CSA revendiquent l'abrogation du choc des savoirs

Vœu 2 : Les représentants au CSA revendiquent l'annulation des 176 postes qui sont prévus d'être supprimés dans notre académie : 137 dans les collèges et lycées, 22 dans les écoles, 16 administratifs (7 dans les services, 7 en établissements et 2 à la DSI) et 1 support de personnel de direction.